



الاتحاد العام للعمال الجزائريين
Union Générale des Travailleurs Algériens
النقابة الوطنية للأساتذة الجامعيين
Syndicat National des Enseignants Universitaires



Ecole Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 29 Octobre 2017

En ce jour du 29/10/2017 à 13h, s'est tenue une Assemblée Générale à l'ENSSMAL, organisée par le bureau du SNEU de l'école, en présence des enseignants ainsi que des représentants de l'administration. A l'occasion, M. Bakioua Farouk (S.G. SNEU/EHEC) était présent en tant que représentant du bureau national du SNEU/UGTA.

L'ordre du jour portant sur:

- Logements
- Soutenance de Doctorat et habilitation
- Recherche et publication
- Divers

Le Secrétaire Général du bureau du SNEU/ENSSMAL a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue au représentant du bureau national du SNEU/UGTA ainsi qu'aux enseignants présents, ayant répondu favorablement à l'invitation. Des remerciements ont été adressés à Monsieur le Directeur de l'école pour nous avoir alloué les moyens permettant le bon déroulement de l'assemblée générale. Néanmoins, il n'a pu être présent et ce, pour des raisons d'ordre professionnel.

Le S.G. du bureau a abordé les différents points de l'ordre du jour qui ont été débattus par la suite avec les enseignants de l'école.

➤ **Logements :**

Le Secrétaire Général de la section syndicale a informé les enseignants de la nouvelle offre de logements à Alger, obtenue grâce aux efforts du Syndicat National des Enseignants Universitaires ; s'agissant des logements de Sidi-Abdellah qui ont été transformés en logements de fonction. Le SNEU/UGTA demande la priorité aux enseignants souscripteurs dans les autres formules de logement (LPP, LPA et AADL) dans le traitement de leurs demandes auprès du ministère de l'habitat.

Le problème du faible quota d'offre de logement attribué aux écoles nationales telle que la nôtre, en raison du nombre d'enseignants moins important que celui des universités a été

soulevé par les enseignants intervenants dans le débat. D'autres ont même proposé d'élargir l'offre de logement dans les alentours de l'algérois.

➤ **Soutenance de doctorat et habilitation :**

Le S.G. du SNEU/ENSSMAL informe les enseignants de l'extension des délais de soutenance des Magisters pour les retardataires, leur permettant par la suite de s'inscrire en Doctorat. Quant aux enseignants retardataires inscrits en D98, le syndicat réitère sa demande d'extension des délais de soutenance.

Les enseignants sont aussi informés que de nouveaux textes facilitant l'habilitation universitaire vont prochainement apparaître.

Toutefois des questions ont été soulevées au sujet de l'équivalence entre le Doctorat 98 et le Doctorat LMD – et– les critères d'habilitation.

➤ **Recherche et publication:**

Le S.G. de la section syndicale de l'école évoque la demande du SNEU/UGTA d'appuyer administrativement les laboratoires de recherche à l'échelle nationale. Des intervenants demandent en outre, un appui financier.

Concernant la publication, le S.G. du SNEU/ENSSMAL informe les enseignants-chercheurs que le SNEU/UGTA demande qu'il y ait uniformisation concernant les critères de publication dans les revues indexées, portées sur la liste admise par le MERS et ce, par rapport aux différentes institutions universitaires pour les soutenances de doctorat/habilitation et pour l'évolution dans la carrière professionnelle.

Le SNEU/ENSSMAL invite les enseignants-chercheurs à faire renaître la revue de l'école « Pélagos » en soumettant des articles pour la publication dans cette revue qui par son ancienneté, richesse et importance pourrait bien être indexée et donc être plus rentable aux enseignants de l'école.

➤ **Divers**

Le bureau de syndicat a honoré les enseignants chercheurs, Mme KHELIFA Nedjma et M. DRICHE Mohamed, ayant soutenu récemment leur doctorat et habilitation, en leur soumettant des attestations d'honneur.

Le bureau du SNEU/ENSSMAL appelle les enseignants chercheurs de l'école à déposer leur candidature dans la commission des œuvres sociales qui est actuellement à renouveler.

Toute nouveauté du SNEU sera envoyée par courrier électronique et portera une étiquette « nouveau » sur le tableau d'affichage.

Tout courrier adressé au SNEU/ENSSMAL pourrait être déposé dans la boîte aux lettres placée devant le tableau d'affichage.

Les cartes d'adhésion au syndicat seront prochainement remises aux enseignants de l'école.

A la fin, le secrétaire général de la section syndicale a remercié le représentant du bureau national du SNEU/UGTA pour ses éclaircissements apportés aux différents points de l'ordre du jour et pour sa présence qui a honoré le bureau du SNEU/ENSSMAL. Des remerciements ont également été adressés à l'ensemble des enseignants présents, et la séance fut levée à 14h30.

Le Secrétaire Général du bureau du SNEU/ENSSMAL



الأمين العام
تلفرع النقابي للمدرسة العليا علوم البحر
وتهيئة الساتذة
بن تشيكو لطيفة